

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 506

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

789 074 085 RCS Montpellier.

PILAG.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 52, Avenue des Vénus, 34170 Castelnau-le-Lez.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION : Société absorbante : PILAG Forme : SARL Adresse du siège : 52 Avenue de Vénus 34170 CASTELNAU-LE-LEZ Capital : 1 000 € Numéro unique d'identification 789 074 085 Lieu d'immatriculation : Montpellier Société absorbée : OXAZ Forme : SASU Adresse du siège : 52 Avenue de Vénus 34170 CASTELNAU-LE-LEZ Capital : 25 000 € Numéro unique d'identification 841 051 923 Lieu d'immatriculation : Montpellier Opération : Fusion absorption placée sous le régime de L 236-11 du Code de Commerce ; Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 228 445 € Passif : 204 382 € ; Rémunération de l'apport : La totalité du capital de la société absorbée étant détenue par la société absorbante, il n'y aurait pas lieu à augmentation de capital ; Rapport d'échange des droits sociaux : néant ; Montant prévu de la prime de fusion : néant ; Date du projet commun de fusion : 16/01/2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : 20/01/2025 au Greffe du Tribunal de Commerce de Montpellier pour la société PILAG et la société OXAZ.